



Mairie de Fenioux

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2019

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du CGCT

Présents : MM. BASTY Jean-Pierre, GALLARD Michel, GUITTON Claude, Mmes TEXIER Valérie, BOUTIN Mireille, GEAY Isabelle, RENAULT Françoise, MM. FOURRÉ Jean-Claude, LIÉBOT Jean-Michel, NETIER Cédric, ROSSARD Jean-Michel.

Absentes : Mmes AUDEBRAND Christelle, DUVAL Marina, SÉNÉCHAUD Julie MM. NICOLE Jerry.

Madame TEXIER a été désignée secrétaire de séance.

CCVG : modification des statuts

Le conseil accepte le transfert de la compétence facultative : création, entretien et exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'usage de véhicules électriques.

Atelier municipal : résultat de la consultation pour l'adduction d'eau pour l'aire de lavage et annexes

L'entreprise CB ELEC est choisie pour effectuer l'adduction pour un montant de 68 320,76 € ttc.

Achat d'une tondeuse

Une tondeuse Kubota est acquise pour la somme de 1 355,00 € ttc

Remplacement des vitrages des portes de la cantine

Le conseil choisit de remplacer le vitrage de 2 portes de la cantine pour un montant de 1 550,00 € ttc.

Tarifs de la cantine et de la garderie

Le conseil fixe les nouveaux tarifs à partir du 1^{er} novembre : 2,20 € le repas enfant, 4,60 € le repas enseignants et stagiaires, 1,55 € la garderie du matin et 2,15 € la garderie du soir.

Personnel : création d'emplois

Un emploi d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet est créé à partir du 04/11/2019.

Adhésion à la convention de participation du CDG79

Le conseil donne son accord pour adhérer à la convention dans le cadre de la protection sociale et fixe le montant à 5 € par agent.

Demandes de subvention

Le conseil refuse de verser une subvention à l'association les p'tits Gâtinais et à l'UDAF des Deux-Sèvres.

A Fenioux le 11 septembre 2019

La secrétaire de séance,
V. TEXIER

Le Maire,
J.-P. BASTY